

Au Fil de

Solvabilité 2

Toute l'actualité liée à la directive, décryptée par nos experts.

Notre troisième édition est consacrée à l'étude d'impact sur les branches longues, dont les résultats devront être transmis à l'Autorité de Contrôle dans des délais relativement courts.
Le point sur les travaux à réaliser et le calendrier à respecter.

L'étude d'impact sur les branches longues ou LTGA : Qui est concerné ? Quelles conséquences pratiques ?

Dans le cadre des négociations Solvabilité 2, les autorités européennes ont décidé au cours de l'été de lancer une nouvelle étude d'impact (un QIS) repris sous l'appellation de LTGA (*Long Term Guarantees Assesment*). Cette étude va permettre de fournir des éléments sur le traitement des garanties et des investissements long-terme. En effet, pour les branches longues, avant la calibration définitive des exigences de capital, une étude supplémentaire s'imposait, notamment pour mesurer la pro-cyclicité des mesures envisagées.

Un échantillon déterminé

Contrairement aux précédentes études d'impact, la participation au LTGA ne sera plus assise sur une base de volontariat. Un échantillon sera déterminé par l'ACP en lien avec l'EIOPA. Cet échantillon devra être représentatif du marché français. A ce jour, environ 35 entreprises françaises pourraient être désignées par l'ACP pour réaliser cet exercice.

Cinq mesures contra-cycliques analysées

L'étude d'impact devra évaluer l'effet de cinq mesures contra-cycliques sur la solvabilité de l'entreprise : bilans (actifs/passifs, provisions techniques, fonds propres) et exigence de capital (SCR, MCR).

Dix-huit scénarios à tester

La première version des spécifications techniques prévoit 18 scénarios. Parmi ceux-ci, il sera nécessaire de tester plusieurs dates de référence afin de mesurer la sensibilité des résultats aux conditions de marché et de mesurer l'efficacité des mesures contra-cycliques. Une comparaison avec les résultats du QIS5 devra également être faite.

Une charge de travail particulièrement lourde

La charge de travail a été évaluée par l'EIOPA entre 1,5 et 2 semaines par scénario, tous les scénarios ne seraient donc pas à tester. Les dernières réflexions laissent penser qu'il serait demandé aux entreprises de tester entre 5 et 8 ou 9 scénarios, ce qui suppose néanmoins d'y consacrer une équipe à temps plein entre 8 et 14 semaines.

Un calendrier contraint

Le démarrage du LTGA devrait intervenir mi-novembre, la date initiale du 15 octobre n'ayant pas pu être tenue. Les spécifications techniques sont en voie de finalisation et l'étude devrait se dérouler sur une période comprise entre 8 et 12 semaines. Les résultats seront à transmettre à l'ACP. Le rapport final de la Commission européenne serait publié au cours du 2^{ème} trimestre 2013.



Marie-Laure DREYFUSS
Directeur de Mission
Responsable du Pôle Gouvernance et Contrôle Interne

Au Fil de Solvabilité 2 – Edition du 25 octobre 2012